CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E106751 **VALABLE JUSQU'AU** 24/06/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/07/1975
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/01/2022
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 303458962

Siret : **303 458 962** **00071**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 21000980014

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146051792

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146051792

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : **SERVICES DE THERMIQUE APPLIQUEE ET DE TRAITEMENT DES EAUX**
Sigle : STATE

1 CHEMIN DE LA SUCRERIE
78810 FEUCHEROLLES

Téléphone : 01 61 06 21 21 **Fax :** 01 30 49 57 89
Portable :

Site Internet :
E-mail : comptabilite@state-gc.fr

Responsabilité légale :
SARRABEYROUSE ALEXIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/04/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	21/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.